

Oral et citoyenneté au cycle 3 Le parlement des enfants

Cette année ma classe de CM1/CM2 a participé au projet du « Parlement des Enfants ». Ce projet s'est articulé principalement autour de l'élaboration d'un projet de loi pouvant être examiné et voté à l'Assemblée Nationale.

Déroulement

Election du député junior. Prise de parole devant le reste de la classe des candidats pour présenter leur profession de foi. Pour ne pas influencer les enfants, je n'ai conduit aucune activité en classe. Cinq d'entre eux ont vraiment réalisé un gros travail de préparation chez eux.

Interview du député de la circonscription. Elaboration et mémorisation des questions à poser au député qui est venu en classe. L'interview s'est terminée par un échange libre ; les élèves ont parlé librement et se sont bien écoutés.

Discussion et choix d'un projet de loi. Parmi les 3 projets retenus sur un plan national. Les élèves ont dû résumer et reformuler les textes reçus.

Participation à une séance parlementaire. Le député junior de la classe a rapporté la position de la classe face aux différents projets de loi, tout en adaptant ses propos en fonction de ses objectifs.



Intérêt de ce projet

Pour l'éducation citoyenne:

- Meilleure connaissance du système parlementaire français.
- Concrétisation de notions trop abstraites.
- Apprentissage du respect de l'opinion d'autrui.

Pour la maîtrise de l'oral:

- Employer un vocabulaire adapté appartenant à un niveau de langue normal.
- Exprimer son point de vue et présenter des arguments.
- Prendre la parole devant d'autres élèves.

Bilan

Ce projet a permis de valoriser des élèves issus de milieux modestes et de leur montrer que la démocratie ne leur est pas étrangère. Tous ont fait de réels progrès en expression orale même si certains ne parviennent pas encore à bâtir une argumentation.

**Journée
académique
Oral
10 juin 2009**